

ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Reconstruction d'une conduite d'eau dans l'avenue Pierre-De Coubertin

Reprise des travaux entre le boulevard de l'Assomption et la rue Dickson à partir du 11 mai 2020

Dans le cadre de ce projet de réfection d'infrastructures, la Ville de Montréal poursuivra ses travaux dans l'avenue Pierre-De Coubertin. Ces travaux seront circonscrits entre la portion de l'avenue située à l'ouest du boulevard de l'Assomption et l'intersection avec la rue Dickson. Ces travaux s'échelonneront jusqu'en septembre 2020.

Nature des travaux

Ces travaux consistent au remplacement d'une conduite d'eau principale et d'une conduite d'eau secondaire et s'inscrivent dans la perspective de sécuriser le secteur relativement à son approvisionnement en eau potable de qualité. Les travaux impliquent également l'installation d'une nouvelle chambre de vanne.

Cette portion du chantier ayant été divisée en lots, au terme des travaux dans chacun de ceux-ci, la chaussée sera remise en état carrossable et un pavage final sera réalisé à la toute fin.

Horaire de travail

- Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h
- Exceptionnellement durant la fin de semaine, de 8 h à 19 h

Impacts des travaux

- **Circulation** – Des entraves à la circulation surviendront durant les travaux. Des chemins de détour et une signalisation appropriée seront mis en place. Des signaleurs veilleront aussi à assurer la fluidité et la sécurité de la circulation;
- **Stationnement** - Le stationnement est interdit dans la zone des travaux;
- **Piétons** - Les piétons pourront circuler en toute sécurité sur les trottoirs;
- **STM** – L'arrêt des circuits d'autobus qui desservent le secteur pourrait être déplacé ou annulé. Veuillez communiquer au 514 786-4636 pour en savoir plus ou consulter stm.info;
- **Bruit** - Les travaux sont susceptibles de générer du bruit et des vibrations;
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** - Les horaires des collectes sont maintenus pendant les travaux. **Identifiez vos bacs et poubelles** afin de permettre leur retour devant votre bâtiment;
- **Interruption de l'alimentation en eau** - Des interruptions temporaires de l'alimentation en eau pourraient être requises durant les travaux. Les citoyens touchés seront prévenus 48 heures d'avance.

La reprise des chantiers de construction s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec durant la pandémie de la COVID-19. Cette reprise est un signe manifeste de la relance économique de la métropole et elle est déployée dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

La Ville de Montréal mettra des mesures en place sur ses chantiers de construction afin de prévenir les risques de contamination des travailleurs et des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou qui circulent à proximité de ceux-ci. Montréal rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous.

La Ville analyse la situation au fur et à mesure de son évolution et s'assure d'appliquer les mesures recommandées par la Direction régionale de santé publique.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Renseignements



514 872-3777 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 20 H 30 OU LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 17 H



EN DEHORS DE CES HEURES, VEUILLEZ COMPOSER LE 311 POUR UNE SITUATION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers

Localisation des travaux

